



N^o 005

Le 10 janvier 1990

OCTROI D'UNE SUBVENTION CULTURELLE AUX
BALLETS JAZZ DE MONTRÉAL

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, est heureux d'annoncer qu'une subvention de 65 000 \$ a été octroyée aux Ballets Jazz de Montréal dans le but de financer leur prochaine tournée en Europe. Le ministre du Travail, l'honorable Jean Corbeil, a remis aujourd'hui la subvention aux Ballets Jazz de Montréal, au nom de M. Clark.

La subvention est accordée dans le cadre du Programme des relations culturelles internationales qui relève d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Ce programme soutient les activités qui prennent place dans le domaine des arts, des relations universitaires, des sports et de l'échange de jeunes travailleurs. Des tournées comme celle des Ballets Jazz contribuent à promouvoir l'excellence du Canada, au plan international, dans le monde des beaux-arts.

Les ballets Jazz de Montréal, créés en 1972 par Geneviève Salbaing, se consacrent à l'interaction créatrice de tous les styles de danse adaptables à la musique jazz. La compagnie se produira à Londres du 2 au 14 avril et à Paris du 19 au 24 avril 1990.

Cette tournée bénéficiera également du soutien du ministère des Affaires culturelles du Québec.